

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS

**AVEC
DES MISSIONS,
DES RESPONSABILITÉS**

**QUI TÉMOIGNE
DANS UN
TERRITOIRE
ET AVEC
D'AUTRES**

**AU SEIN
D'UNE
ÉGLISE
STRUCTURÉE**

**QUI SUIV
LE CHRIST
ET EN VIT**

**QUI PERMET
À CHACUN
D'ÊTRE ACCUEILLI
POUR EXPRIMER
SES RICHESSES**



**ÊTRE MISSIONNAIRE DANS
NOS PAROISSES DE DEMAIN**

**LIMOGES
14/09/24**

SOMMAIRE

■ LE DISCERNEMENT DES CHARISMES	P.5
■ LE PRÊTRE	P.8
■ LE DIACRE	P.12
■ LES LAÏCS EN RESPONSABILITÉ	P.16
■ LA LETTRE DE MISSION	P.21
■ L'ACCOMPAGNEMENT	P.24
■ LA FORMATION	P.28



Seigneur, à travers l'histoire et ses soubresauts, Tu conduis par ta Sagesse l'Église fondée par saint Martial en Limousin. En ce troisième millénaire, elle s'interroge sur les choix qu'elle doit faire pour être fidèle à son héritage et à sa mission, cheminant sans peur vers le Royaume.

Ce peuple d'horizons multiples, mais uni par le même baptême, partageant la même Foi, guidé par les pasteurs que tu lui as donnés, te prie en ce moment de discernement : Donne-lui la claire vision de ce qu'il doit faire, pour qu'avec réalisme et audace, dans la communion de toute l'Église, il soit, ici et maintenant, un peuple ardent à faire le bien, dévoué à te servir, animé par le zèle de l'annonce de l'Évangile de Jésus-Christ pour le Salut de tous, en terre limousine.

Que l'Esprit promis par Jésus, qui habite dans l'Église de Limoges et dans le cœur des fidèles, soit l'artisan d'une unité qui intègre la diversité. Qu'il stimule le discernement mené par le plus grand nombre, avec le soutien de l'équipe synodale, pour que tous ensemble, dans l'écoute et le respect, nous cherchions les moyens les plus appropriés à la mission, sachions adapter les structures de notre diocèse, en comptant sur les dons et les charismes de tous, afin que notre Église demeure aujourd'hui et demain le signe joyeux de ta présence qui sauve.
Amen.

+Mgr Pierre-Antoine Bozo



Ce document s'inscrit dans la démarche synodale de l'Église de Limoges qui a débuté avec l'équipe d'Éveil synodal, suivie par Pentecôte 2022, puis par les travaux de la commission territoire. En septembre 2024, une équipe diocésaine synodale a été désignée pour poursuivre cet élan et, nourrie des travaux précédents, construire des propositions afin d'inviter les chrétiens du diocèse de Limoges à être missionnaires dans nos paroisses de demain.

Ce livret est l'aboutissement de **la première étape** souhaitée par l'équipe : recueillir les réflexions menées au sein des paroisses, services et mouvements, autour de la question suivante : comment être missionnaire dans nos paroisses de demain ? De tous les écrits reçus, l'équipe diocésaine synodale a réalisé une synthèse (« ce que vous en pensez ») pour chacun des domaines abordés, réunis en cinq pôles. Pour enrichir la réflexion, des textes (« ce qu'en disent les textes ») ont été proposés dans chacun des domaines.

Tout ce travail a été réalisé afin de préparer **la seconde étape** : l'assemblée synodale du 14 septembre 2024. Ce livret n'est qu'un document de travail, une étape dans la démarche synodale engagée. Les délégués présents à cette assemblée devront travailler les différents domaines et réfléchir dans chacun des pôles à des propositions concrètes pour relever les défis de la mission dans nos paroisses du diocèse de Limoges.

L'équipe a donc défini **cinq pôles de réflexion** autour de la paroisse, une communauté de communautés qui suit le Christ et qui en vit (pôle 1), qui témoigne dans un territoire et avec d'autres (pôle 2), au sein d'Église structurée (pôle 3), avec des missions et des responsabilités (pôle 4) et qui permet à chacun d'être accueilli pour exprimer ses richesses (pôle 5).

Les délégués ont été répartis par pôle avec un livret correspondant. **La matinée** est consacrée à la lecture d'un ou deux domaines en petit groupe selon la méthode de conversation dans l'Esprit (expliquée en fin de livret). **L'après-midi**, tous les délégués de chaque pôle se retrouvent en assemblée pour échanger sur leurs domaines respectifs et bâtir des propositions.

Tous ces travaux feront l'objet d'une synthèse qui sera élaborée par l'équipe diocésaine synodale à l'automne 2024 et l'hiver 2025 (**étape 3**). Une nouvelle assemblée synodale sera réunie en Creuse le 24 mai 2025 pour relire et amender cette synthèse (**étape 4**) avant que cette dernière soit remise à Mgr Bozo, évêque de Limoges, qui présentera ses orientations pour le diocèse de Limoges le 11 novembre 2025 (**étape 5**).

L'équipe diocésaine synodale

Être missionnaire **DANS NOS PAROISSES** DE DEMAIN



LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

LE DISCERNEMENT DES CHARISMES

Ce que vous en pensez

- Être attentif aux charismes de chacun.
- On n'oubliera pas que les personnes peuvent évoluer grâce à leur engagement dans l'Equipe. Il est donc bon qu'une personne appelée puisse prendre le temps de participer comme « regardant.e », afin de lui permettre et de permettre à l'Equipe de recevoir la confirmation spirituelle de son appel.
- aider les vocations de chacun dans ses domaines respectifs.
- Prêtres : Besoin de « coachs » en x phases qui nous aident à discerner à prioriser à éclairer nos choix de vie (d'époux, de parents, de pros...) à grandir dans la foi par exemple avec la doctrine sociale de l'Eglise « vulgarisée ».
- "Le paroissien doit être capable de discerner. La foi évolue avec la vie. On ne doit pas attendre une réponse toute faite, il faut savoir, vouloir réfléchir et accepter de se remettre en cause".
- Les prêtres auraient la même « fonction » que dans les Actes des Apôtres à savoir celui « d'affermir » les communautés de proximité et aussi, avec les membres de cette communauté, de discerner les charismes de chacun (ce qui suppose de bien connaître les individualités des communautés).
- Discerner avant d'appeler puis questionnement.
- Identifier les charismes.
- Attention aux appels...nécessité de discerner en vue d'appeler.
- Importance d'appeler...après discernement pour des missions un peu spécifiques (familles en deuil, aumônerie d'Ehpad, SEM, ...).
- La formation des membres de cette équipe d'animation du relais est aujourd'hui une priorité. Elle peut être organisée au niveau diocésain ou à un échelon plus local pour s'adapter au charisme propre de chaque personne et de chaque lieu.
- Travailler sur les charismes des personnes qui les composent.
- Quant aux charismes, il importe qu'ils soient repérés, reconnus et honorés dans leur richesse toujours surprenante.
- Repérer les charismes des personnes et aider à l'appel et l'envoi de nouvelles missions.

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS

AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

Ce qu'en disent les textes

■ Concile œcuménique Vatican II constitution dogmatique *Lumen Gentium* sur l'Eglise (1964)

4. La sanctification de l'Eglise par le Saint-Esprit

Une fois achevée l'œuvre que le Père avait chargé son Fils d'accomplir sur la terre (cf. Jn 17, 4), le jour de Pentecôte, l'Esprit Saint fut envoyé qui devait sanctifier l'Eglise en permanence et procurer ainsi aux croyants, par le Christ, dans l'unique esprit, l'accès auprès du Père (cf. Ep 2, 18). [...] L'Esprit habite dans l'Eglise et dans le cœur des fidèles comme dans un temple (cf. 1 Co 3, 16 ; 6, 19), en eux il prie et atteste leur condition de fils de Dieu par adoption (cf. Ga 4, 6 ; Rm 8, 15-16.26). Cette Eglise qu'il introduit dans la vérité tout entière (cf. Jn 16, 13), et à laquelle il assure l'unité de la communauté et du ministère, il bâtit et la dirige grâce à la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques, il l'orne de ses fruits (cf. Ep 4, 11-12 ; 1 Co 12, 4 ; Ga 5, 22). Par la vertu de l'Evangile, il fait la jeunesse de l'Eglise et la renouvelle sans cesse, l'acheminant à l'union parfaite avec son époux. L'Esprit et l'Épouse, en effet, disent au Seigneur Jésus : « Viens » (cf. Ap 22, 17). Ainsi l'Eglise universelle apparaît comme un « peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint ».

12. Le sens de la foi et les charismes dans le peuple chrétien

Le Peuple saint de Dieu participe aussi de la fonction prophétique du Christ ; il répand son vivant témoignage avant tout par une vie de foi et de charité, il offre à Dieu un sacrifice de louange, le fruit de lèvres qui célèbrent son Nom (cf. He 13, 15). [...]

Mais le même Esprit Saint ne se borne pas à sanctifier le Peuple de Dieu par les sacrements et les ministères, à le conduire et à lui donner l'ornement des vertus, il distribue aussi parmi les fidèles de tous ordres, « répartissant ses dons à son gré en chacun » (1 Co 12, 11), les grâces spéciales qui rendent apte et disponible pour assumer les diverses charges et offices utiles au renouvellement et au développement de l'Eglise, suivant ce qu'il est dit : « C'est toujours pour le bien commun que le don de l'Esprit se manifeste dans un homme » (1 Co 12, 7). Ces grâces, des plus éclatantes aux plus simples et aux plus largement diffusées, doivent être reçues avec action de grâce et apporter consolation, étant avant tout ajustées aux nécessités de l'Eglise et destinées à y répondre. Mais les dons extraordinaires ne doivent pas être téméairement recherchés ; ce n'est pas de ce côté qu'il faut espérer présomptueusement le fruit des œuvres apostoliques ; c'est à ceux qui ont la charge de l'Eglise de porter un jugement sur l'authenticité de ces dons et sur leur usage bien ordonné. C'est à eux qu'il convient spécialement, non pas d'éteindre l'Esprit, mais de tout éprouver pour retenir ce qui est bon (cf. 1 Th 5, 12.19-21).

■ Le Catéchisme de l'Eglise catholique

- 799. Extraordinaires ou simples et humbles, les charismes sont des grâces de l'Esprit Saint qui ont, directement ou indirectement, une utilité ecclésiale, ordonnée qu'ils sont à l'édification de l'Eglise ou bien des hommes et aux besoins du monde.

- 800. Les charismes sont à accueillir avec reconnaissance par celui qui les reçoit, mais aussi par tous les membres de l'Eglise. Ils sont, en effet, une merveilleuse richesse de grâce pour la vitalité apostolique et pour la sainteté de tout le Corps du Christ ; pourvu cependant qu'il s'agisse de dons qui proviennent véritablement de l'Esprit saint et qu'ils soient exercés de façon pleinement conforme aux impulsions authentiques de ce même Esprit, c'est-à-dire selon la charité, vraie mesure des charismes. C'est dans ce sens qu'apparaît toujours plus nécessaire le discernement des charismes.

LE DISCERNEMENT DES CHARISMES

■ Exhortation apostolique « *Evangelii Gaudium* » du pape François sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui (2013).

130. L'Esprit Saint enrichit toute l'Église qui évangélise aussi par divers charismes. Ce sont des dons pour renouveler et édifier l'Église. Ils ne sont pas un patrimoine fermé, livré à un groupe pour qu'il le garde ; il s'agit plutôt de cadeaux de l'Esprit intégrés au corps ecclésial, attirés vers le centre qui est le Christ, d'où ils partent en une impulsion évangélisatrice. Un signe clair de l'authenticité d'un charisme est son ecclésialité, sa capacité de s'intégrer harmonieusement dans la vie du peuple saint de Dieu, pour le bien de tous. Une véritable nouveauté suscitée par l'Esprit n'a pas besoin de porter ombrage aux autres spiritualités et dons pour s'affirmer elle-même. Plus un charisme tournera son regard vers le cœur de l'Évangile plus son exercice sera ecclésial. Même si cela coûte, c'est dans la communion qu'un charisme se révèle authentiquement et mystérieusement fécond. Si elle vit ce défi, l'Église peut être un modèle pour la paix dans le monde.

Quelles sont vos propositions ?

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

LE PRÊTRE

Ce que vous en pensez

■ Ce qui est attendu du prêtre :

- être un guide, un témoin, un passeur, un modérateur, un médiateur, un pivot.
- libérer du temps pour prendre le temps avec les paroissiens.
- prêtre en fraternité, prêtre itinérant
- synodalité, collégialité
- être missionnaire.

■ Avec toute la richesse des textes et l'expérience vécue des prêtres, nous pouvons dégager quelques pistes : tout d'abord le prêtre n'est pas un « hors-sol », il vit au milieu de la population et reste témoin, fragile, du Christ Bon-Pasteur.

■ Il aura le souci, en collaboration avec les fidèles laïcs, d'être un frère, un père, un « ami de Dieu ». Pour cela il est indispensable que le prêtre soit dégagé de tout ce qui est matériel afin de libérer du temps pour « être avec » et non « faire-pour ».

■ Dans chaque paroisse il sera nécessaire de mettre en place des personnes chargées du matériel. Du temps pour « être avec » ses paroissiens et l'ensemble de la population du territoire confié (chacun selon ses charismes, ses talents...).

■ Il faudrait, peut-être revoir la théologie du ministère du prêtre. Certains parmi les prêtres reçoivent une charge curiale ; elle ne peut se vivre bien qu'en collaboration étroite avec une équipe de laïcs formés. Il est clair que l'enjeu de cette collaboration n'est pas simplement une meilleure répartition de la tâche, mais elle veut permettre aux uns et aux autres de mieux vivre le spécifique de leur engagement pastoral.

■ À cause de la diversité des situations il est d'ailleurs préférable de ne pas vouloir établir un modèle unique de répartition de la tâche pastorale mais de favoriser la richesse propre à chaque communauté. Il n'en reste pas moins que Jésus a envoyé les siens « deux par deux ». A tous les niveaux de notre organisation ecclésiale doit toujours être vivante cette articulation entre curé et laïcs. Celle-ci existe déjà dans notre Eglise sous la forme de l'EAP.

■ Dans cette articulation le prêtre doit exercer la plénitude de sa mission curiale, une mission de communion, de présidence de l'Eucharistie, de discernement, de rassemblement de la communauté, de mission.

■ « Un prêtre isolé et un prêtre en danger ».

Nous pourrions envisager de mettre sur pied des équipes de prêtres qui sont nommés sur un territoire plus vaste que le seul ensemble paroissial et qui seront appelés à se partager fraternellement la responsabilité de la mission presbytérale sur ce territoire. Ces équipes pourront être constituées par des prêtres d'âge, de provenance et de charismes divers. Ceci permettra une plus grande itinérance du prêtre. Il n'est certainement pas nécessaire que les prêtres vivent ensemble, ils ne sont pas religieux. Prendre le temps d'élaborer un projet avec ceux qui le souhaitent. Il est bon pour un prêtre de se savoir dédié à une communauté ou à une tâche. Il est bon aussi pour une communauté de savoir



qui est son curé. Il n'y a pas de modèle standard de l'équipe de prêtres. Il faut prendre le temps pour constituer ces équipes pour le meilleur bénéfice de l'accompagnement des communautés chrétiennes. (Dans ce sens là, les futures nominations pourraient être travaillées en amont avec les prêtres et équipes pastorales concernées?)

■ Ce qui ressort de tout cela c'est une figure de prêtre pour demain que chacun aura à dessiner. Une figure missionnaire, en sortie vers les autres et par conséquent vers le «tout-Autre». Un rôle bien défini en lien avec l'EAP.

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS

AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

Ce qu'en disent les textes

Le prêtre ?

■ **Lumen Gentium, 18**

Pour nourrir le Peuple de Dieu et toujours l'accroître, le Christ Seigneur a institué dans son Église divers ministères pour le bien de tout le Corps. En effet, les ministres qui détiennent le pouvoir sacré sont au service de leurs frères, afin que tous ceux qui appartiennent au Peuple de Dieu et qui, de ce fait, jouissent d'une véritable dignité chrétienne, parviennent au salut en travaillant librement et avec ordre à la même fin.

■ **Pape François Homélie du Jeudi Saint 2013**

Leur mission est triple : annoncer la Parole, célébrer les sacrements, conduire l'Église. Les prêtres ; sont « des pasteurs pénétrés de 'l'odeur de leurs brebis' » c'est-à-dire « au milieu de leur propre troupeau », qui rejoignent les hommes dans « leur vie quotidienne » et jusqu'aux « périphéries » de leur existence

■ **Instruction « La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église » de la Congrégation pour le Clergé (2020)**

VI. De la conversion des personnes à celle des structures

35. La conversion des structures que la paroisse doit envisager requiert "en amont" un changement de mentalité et un renouvellement intérieur, surtout chez ceux qui sont appelés à être responsables de la conduite pastorale. Pour être fidèles au mandat du Christ, les pasteurs, et de façon particulière les curés « principaux collaborateurs de l'Evêque », doivent prendre conscience avec urgence de la nécessité d'une réforme missionnaire de la pastorale.

36. Vu que la communauté chrétienne est liée à son histoire et aux réalités qui lui sont chères, les pasteurs ne doivent pas oublier que la foi du Peuple de Dieu est inséparable de la mémoire familiale et communautaire. Bien souvent, un lieu sacré évoque des moments de vie significatifs des générations passées, des figures et des événements qui ont marqué les cheminements personnels et familiaux. Afin d'éviter des traumatismes et des blessures, il importe que les processus de restructuration des communautés paroissiales et, parfois, diocésaines, soient menés avec souplesse et gradualité.

37. Naturellement, ce renouvellement ne concerne pas uniquement le curé, ni ne peut être imposé d'en haut en excluant le Peuple de Dieu. La conversion pastorale des structures implique la conscience que « le saint Peuple fidèle de Dieu est oint de la grâce de l'Esprit Saint ; par conséquent, au moment de réfléchir, de penser, d'évaluer, de discerner, nous devons être très attentifs à cette onction. Chaque fois que, comme Église, comme pasteurs, comme consacrés, nous avons oublié cette évidence, nous nous sommes trompés de route. Chaque fois que nous voulons supplanter, réduire au silence,

LE PRÊTRE

anéantir, ignorer ou réduire à de petites élites le Peuple de Dieu dans sa totalité et ses différences, nous bâtissons des communautés, des plans pastoraux, des élaborations théologiques, des spiritualités et des structures sans racines, sans histoire, sans visage, sans mémoire, sans corps, de fait, sans vie. Lorsque nous faisons abstraction de la vie du Peuple de Dieu, nous tombons dans la désolation et nous pervertissons la nature de l'Eglise ».

En ce sens, le clergé ne réalise pas seul la transformation sollicitée par l'Esprit Saint mais est engagé dans la conversion qui touche toutes les composantes du Peuple de Dieu. Il convient donc de « chercher consciemment et avec lucidité des espaces de communion et de participation afin que l'Onction du Peuple de Dieu tout entier trouve ses médiations concrètes pour se manifester ».

38. Il est par conséquent évident qu'il faille dépasser autant une conception autoréférentielle de la paroisse qu'une "cléricalisation de la pastorale". Prendre au sérieux le fait que le Peuple de Dieu « a pour condition, la dignité et la liberté des fils de Dieu, dans le cœur de qui l'Esprit Saint habite comme dans un temple »] implique qu'il faut promouvoir des manières de faire et des modèles dans lesquels chaque baptisé, en vertu du don de l'Esprit Saint et des charismes reçus, devient acteur de l'évangélisation selon le style et les modalités d'une communion organique, autant avec les autres communautés paroissiales qu'avec la pastorale d'ensemble du diocèse. C'est bien en effet la communauté tout entière qui est le sujet responsable de la mission, du fait que l'Eglise ne se réduit pas à sa seule hiérarchie, mais se constitue comme Peuple de Dieu.

« Sanctifier, Enseigner et Gouverner »

■ Marc 10, 45

Jésus a résumé tous les multiples aspects de son sacerdoce dans cette unique phrase : Le Fils de l'homme lui-même n'est pas venu pour être servi mais pour servir.

■ Presbyterorum ordinis, n. 9

Au milieu de tous les baptisés, les prêtres sont des frères parmi leurs frères, membres de l'unique Corps du Christ dont la construction a été confiée à tous.

■ Benoît XVI, homélie du 12 septembre 2009

Son sacerdoce n'est pas domination, mais service.

Quelles sont vos propositions ?

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

LE DIACRE

Ce que vous en pensez

■ Diaconat

La figure et le rôle du diacre semblent assez méconnus. Si le questionnaire regroupait sous la même rubrique les remarques relatives aux prêtres, diacres et laïcs engagés, on peut néanmoins dégager un certain nombre de réflexions qui peuvent les concerner.

■ Contributions des paroisses :

- On attend d'eux une disponibilité, une exemplarité, de la bienveillance (sans juger) et qu'ils soient associés par les prêtres aux missions et non considérés comme des « bouche-trous », en essayant de former un trio prêtre/diacre/laïcs, qu'ils soient également passeurs et dans l'écoute, veillant à faire l'unité plutôt que d'être dans la gestion, disponibles à l'accueil des recommençants.
- On peut relever également le souhait qu'ils soient visibles, joignables et pilotes dans l'organisation paroissiale, faisant circuler l'information.
- Associés aux équipes de laïcs dans des communautés locales avec lesquelles ils l'animent, en s'appuyant sur l'étude régulière de la Parole et une formation pastorale adéquate, ils s'intégreraient dans la cité et devraient donc mener des actions envers les habitants, ce qui supposerait une formation pour les diacres afin de travailler plus en équipe.
- Nous avons besoin de ces diacres en pleine pâte humaine avec cette identité de conformité au plus près de la vie de Jésus qui fait signe en cette pâte humaine. Et nous avons besoin de ces diacres bien présents, si possible dans une équipe pastorale pour participer de manière avisée et ordonnée à l'annonce de l'Évangile dans les situations familiales ; baptêmes, mariages, sépultures. Qu'il serait précieux dans les campagnes comme la Creuse, qu'il y ait des diaconesses auprès des familles ! Laïcs, prêtres et diacres doivent rester dans une conscience d'être au coude à coude dans une rude mission, où nos vies sont engagées (cf l'expression de Madeleine Delbrêl : en temps de paix, on fait des exercices et en temps de guerre on se serre les coudes pour faire face à une mission qui engage la vie.)
- Toutefois, les diacres dont la mission prioritaire étant familiale et diocésaine n'ont plus beaucoup de temps pour la paroisse, en particulier pour les diacres ayant une activité professionnelle.
- Missionnés par le diocèse qui les met au service de la paroisse, ils assistent les prêtres dans certaines missions comme les mariages et les baptêmes et permettent d'approfondir les connaissances par l'étude des textes, partager en groupes bibliques.



■ Contributions des diacres sur leur ministère :

- Ils définissent leur rôle comme étant de « marcher à côté, côté à côté » sans surplomb de leur part, dans un compagnonnage (tant sur le milieu du travail qu'en paroisse) et de savoir se mettre à l'écoute en « faisant un bout de chemin », en étant des ministres de l'« amour inconditionnel »
- Ils perçoivent de l'évangélisation qu'elle doit être avant tout un « marcher ensemble », en se gardant de toute évangélisation à marche forcée, et pour cela, privilégier les liturgies de la Parole avant de passer à l'eucharistie et l'adoration qui sont plus pour les initiés. Il ne faudrait pas que le diacre soit perçu comme une aubaine pour combler les besoins de la paroisse et donc se garder de penser qu'il est un sous-prêtre sur lequel puisse se décharger le curé.
- Le synode universel l'ouvre vers le service des pauvretés en l'étendant aux pauvretés spirituelles qui touchent le sens de la vie.
- Cependant , ils restent conscients que le dynamisme de la mission ne peut se déployer en se donnant aux autres que par ce qui a été reçu dans leur propre relation avec le Seigneur.

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

Ce qu'en disent les textes

■ Code de droit canonique - Can. 276 § 1

« Ils sont les dispensateurs des mystères de Dieu au service de son peuple. »

■ Lumen Gentium, n° 29

« Fortifiés par la grâce du sacrement ils (les diacres) sont au service du peuple de Dieu, en union avec l'évêque et son presbyterium, dans la « diaconie » de la liturgie, de la parole et de la charité.

■ Cérémonial des évêques n° 23

« Parmi les ministres, les diacres ont le premier rang, eux dont l'ordre a été tenu en grand honneur depuis les premiers temps de l'Église. Les diacres, hommes de bonne réputation et remplis de sagesse (Ac 6,3), doivent agir, avec l'aide de Dieu, de manière à être reconnus vraiment (Jn 13, 35) comme des disciples de Celui qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir (Mt 20, 28) et qui fut au milieu de ses disciples comme celui qui sert (Lc 22, 27). »

■ Pape François aux diacres de Rome 19. 06. 21

« Les diacres rappellent à l'Eglise que ce qu'a découvert la petite Thérèse est vrai: l'Eglise a un cœur brûlant d'amour. Oui, un cœur humble qui palpite de service. Les diacres nous rappellent cela lorsque, comme le diacre saint François, ils apportent aux autres la proximité de Dieu sans s'imposer, en servant avec humilité et joie. La générosité d'un diacre qui se dépense sans chercher les premiers rangs a la bonne odeur de l'Évangile, raconte la grandeur de l'humilité de Dieu qui fait le premier pas — toujours, Dieu fait le premier pas — pour aller aussi à la rencontre de celui qui lui a tourné le dos.

■ Pape François aux diacres de Rome 19. 06. 21

Les diacres ne seront pas des «demi-prêtres», ou des prêtres de deuxième classe, ni des «servants d'autel de luxe», non, il ne faut pas prendre ce chemin; ce seront des serviteurs prévenants qui se donneront du mal pour que personne ne soit exclu et pour que l'amour du Seigneur touche concrètement la vie des personnes. En définitive, on pourrait résumer en quelques mots la spiritualité diaconale, c'est-à-dire la spiritualité du service: disponibilité à l'intérieur et ouverture à l'extérieur. Disponibles à l'intérieur, dans le cœur, prêts au oui, dociles, sans axer sa vie autour de son agenda; et ouverts à l'extérieur, avec le regard tourné vers tous, surtout vers qui est resté à l'extérieur, vers qui se sent exclu ».

■ Instruction « La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église » de la Congrégation pour le Clergé (2020)

VIII.e. Les Diacres

79. Les diacres sont des ministres ordonnés, incardinés dans un diocèse ou d'autres

LE DIACRE

réalités ecclésiales qui en ont la faculté ; ils sont collaborateurs de l'Evêque et des prêtres dans l'unique mission évangélisatrice, avec la charge spécifique, en vertu du sacrement reçu, de « servir le Peuple de Dieu dans la diaconie de la liturgie, de la parole et de la charité ».

80. Pour sauvegarder l'identité des diacres et en vue de la promotion de leur ministère, le Pape François a tout d'abord mis en garde contre certains risques concernant la compréhension de la nature du diaconat : « Nous devons faire attention à ne pas voir les diacres comme des demi-prêtres et des demi-laïcs. [...] Et l'image du diacre comme une sorte d'intermédiaire entre les fidèles et les pasteurs ne va pas bien non plus. Ni à mi-chemin entre les prêtres et les laïcs, ni à mi-chemin entre les pasteurs et les fidèles. Et il existe deux tentations. Il y a le danger du cléricalisme : le diacre qui est trop clérical. [...] Et l'autre tentation, le fonctionnalisme : c'est un assistant qui aide le prêtre pour ceci ou pour cela ».

Dans le même discours, le Saint Père a ensuite offert quelques précisions par rapport au rôle spécifique des diacres à l'intérieur de la communauté ecclésiale : « Le diaconat est une vocation spécifique, une vocation familiale qui implique le service. [...] Ce mot est la clé pour comprendre votre charisme. Le service comme un des dons caractéristiques du peuple de Dieu. Le diacre est — pour ainsi dire — le gardien du service dans l'Eglise. Chaque parole doit être bien mesurée. Vous êtes les gardiens du service dans l'Eglise : le service de la Parole, le service de l'Autel, le service des Pauvres ».

81. La réception postconciliaire reprend ce qui a été établi par *Lumen gentium* et définit toujours mieux l'office des diacres comme une participation du Sacrement de l'Ordre, bien que selon un degré différent. Dans son audience aux participants du Congrès international sur le Diaconat, Paul VI voulut rappeler, en effet, que le diaconat sert les communautés chrétiennes « tant dans l'annonce de la Parole de Dieu que dans le ministère des sacrements et dans l'exercice de la charité »[121]. D'autre part, bien que dans le livre des Actes (Ac 6, 1-6), il semblerait que les sept hommes choisis soient destinés au seul service des tables, en réalité, le même livre biblique raconte comment Etienne et Philippe exercent à plein titre la « diaconie de la Parole ». Comme collaborateurs des Douze et de Paul, ils exercent donc leur ministère dans deux domaines : l'évangélisation et la charité. Les fonctions ecclésiales qui peuvent être confiées à un diacre sont donc nombreuses. Ce sont toutes celles qui ne comportent pas la pleine charge des âmes[122]. Le Code de Droit Canonique, cependant, détermine quels sont les offices réservés aux prêtres et lesquels peuvent être confiés aux laïcs ; par contre on ne voit pas l'indication de quelque office particulier dans lequel le ministère diaconal puisse manifester sa spécificité.



point abordé par l'équipe d'éveil synodal

Quelles sont vos propositions ?

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

LES LAÏCS EN RESPONSABILITÉ

Ce que vous en pensez

- Mobiliser sans épuiser / Attention au cumul des responsabilités.
- Choisir des personnes selon leur engagement évangélique et missionnaire, leur charisme spirituel, les compétences spécifiques. Chacun doit être capable de discerner, de vouloir accepter de se remettre en cause.
- Veiller sur la proportion hommes/femmes et aux regards neufs sur la paroisse.
- Ne confier des responsabilités ecclésiales qu'après un temps d'adaptation culturelle, une formation ecclésiologique, sociologique, psychologique. Avoir une participation comme regardant avant de confirmer son engagement.
- Rendre chaque acteur « appelant » afin que les personnes se sentent invitées à vivre des sacrements ou des rencontres.
Des personnes répondent ponctuellement à un appel quand elles se sentent concernées. Avoir une attitude d'écoute pour rejoindre les personnes là où elles en sont. Être capable d'accueillir et d'accompagner les personnes, être à l'écoute de leur foi ;
- Favoriser les responsabilités partagées en équipe, pour ne pas s'épuiser, et en mandat à durée limitée.
- Être présents dans la société actuelle tout en restant fidèles au Christ (être présents à des colloques ou rencontres organisés par la société civile. Importance de participer à des rassemblements festifs pour retrouver un dynamisme missionnaire.
- Nécessité d'être dans une communauté chrétienne dynamique pour vivre sa foi. Une attente : des éveilleurs référents (responsables) de communauté de proximité (penser à une formation préalable).
- Aider les vocations de chacun dans ses domaines respectifs. Que des personnes prennent des responsabilités dans l'Eglise locale. Qu'il y ait des responsables pour les services.
- Importance de l'accueil à l'entrée des messes (les paroissiens qui accueillent pourraient porter des badges).
- Dans les zones rurales : des équipes de laïcs résidents pour animer une communauté locale (car les curés sont tournants). Mais partout, le lieu et le lien sont primordiaux pour

une communauté qui soit ouverte à tous. Que se développent des liens : en rendant visite aux personnes, en portant la communion...

■ Mais attention à ne pas se laisser dépasser par des responsabilités – et risque de formation d'îlots autonomes.

■ Des laïcs engagés on attend de la proximité, du lien, de l'accessibilité ; qu'ils soient contactables, identifiables.

Communiquer davantage sur qui fait quoi dans la paroisse.

Des groupes de laïcs coexistent sur une même paroisse et ne se connaissent pas.

■ Laïcs engagés et associés étroitement aux missions des prêtres, avec une responsabilité. Redéfinir le rôle des laïcs afin qu'ils viennent en support (via des lettres de mission) aux tâches des prêtres.

Les laïcs peuvent faire les sermons.

Certains sont plus spectateurs que acteurs car ne se sentent pas à la hauteur.

Le canon 517 § 2 : sur l'équipe d'animation pastorale de laïcs hommes et femmes, avec un prêtre modérateur . Une formation pastorale serait alors indispensable, s'appuyant sur une étude régulière de la parole de Dieu.

Envisager une mission élargie du lectorat : proclamation de la parole et son commentaire adapté au quotidien.

■ Favoriser le travail des bénévoles.

Sont attendus : un recrutement approprié et de nombreux bénévoles formés, avec une reconnaissance pour leur engagement.

Mais on note une faible mobilisation des chrétiens invités à des formations (mot inapproprié) y compris les laïcs engagés.

■ Que des laïcs participent à des équipes itinérantes, avec des compétences, circulant sur le territoire pour former les équipes de relais.

Que des laïcs s'engagent dans des équipes mobiles (à créer) de catéchèse familiale.

■ Besoin d'accompagnement pour les laïcs prêts à s'engager (pour savoir comment s'y prendre dans la mission confiée) : la bonne volonté ne suffit pas.

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS

AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

Ce qu'en disent les textes

■ Code de droit canonique (1983) :

- Le code de droit canonique établit les règles pour les laïcs. Il mentionne que les laïcs peuvent être admis de manière stable aux ministères de lecteurs et d'acolyte.

En somme, les laïcs sont appelés à être l'Église dans le monde, à participer activement à la mission évangélique et à contribuer à l'établissement d'un ordre conforme à la dignité humaine. Leur rôle est essentiel pour la croissance du Royaume de Dieu dans notre société.

Livre II : le peuple de Dieu (204 – 746) >
Partie I : les fidèles du Christ (204 – 329) >

Titre I : obligations et droits de tous les fidèles (208 – 223)

Can 208 : Entre tous les fidèles, du fait de leur régénération dans le Christ, il existe quant à la dignité et à l'activité, une véritable égalité en vertu de laquelle tous coopèrent à l'édification du Corps du Christ, selon la condition et la fonction propres de chacun.

Titre II : les obligations et les droits des fidèles laïcs (224 – 231)

Can 225:§1. Parce que comme tous les fidèles ils sont chargés par Dieu de l'apostolat en vertu du baptême et de la confirmation, les laïcs sont tenus par l'obligation générale et jouissent du droit, individuellement ou groupés en associations, de travailler à ce que le message divin du salut soit connu et reçu par tous les hommes et par toute la terre ; cette obligation est encore plus pressante lorsque ce n'est que par eux que les hommes peuvent entendre l'Évangile et connaître le Christ.

§2. Chacun selon sa propre condition, ils sont aussi tenus au devoir particulier d'imprégner d'esprit évangélique et de parfaire l'ordre temporel, et de rendre ainsi témoignage au Christ, spécialement dans la gestion de cet ordre et dans

l'accomplissement des charges séculières.

Can 228 : §1. Les laïcs reconnus idoines ont capacité à être admis par les Pasteurs sacrés à des offices et charges ecclésiastiques qu'ils peuvent exercer selon les dispositions du droit.

§2. Les laïcs qui se distinguent par la science requise, la prudence et l'honnêteté, ont capacité à aider les Pasteurs de l'Église comme experts ou conseillers, même dans les conseils selon le droit.

Can 230 : §1. Les laïcs qui ont l'âge et les qualités requises établies par décret de la conférence des Évêques, peuvent être admis d'une manière stable par le rite liturgique prescrit aux ministères de lecteur et d'acolyte; cependant, cette collation de ministère ne leur confère pas le droit à la subsistance ou à une rémunération de la part de l'Église.

§2. Les laïcs peuvent en vertu d'une députation temporaire, exercer la fonction de lecteur dans les actions liturgiques ; de même, tous les laïcs peuvent exercer selon le droit, les fonctions de commentateur, de chanteur, ou encore d'autres fonctions.

§3. Là où le besoin de l'Église le demande par défaut de ministres, les laïcs peuvent aussi, même s'ils ne sont ni lecteurs, ni acolytes, suppléer à certaines de leurs fonctions, à savoir exercer le ministère de la parole, présider les prières liturgiques, conférer le baptême et distribuer la sainte communion, selon les dispositions du droit.

■ **Décret sur l'apostolat des laïcs "Apostolicam Actuositatem" :** Ce décret du Concile Vatican II précise le rôle des laïcs dans l'apostolat. Il souligne que les laïcs ont une responsabilité individuelle et personnelle dans la proclamation du message chrétien et dans la sanctification du monde.

LES LAÏCS EN RESPONSABILITÉ

■ **Constitution dogmatique sur l'Église "Lumen Gentium"** : Ce document du Concile Vatican II aborde le rôle des laïcs dans l'Église. Il souligne que les laïcs participent à la mission du Christ et de l'Eglise, tant dans le monde que dans l'ordre spirituel.

■ **Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps "Gaudium et Spes"** : Ce texte met en évidence la mission des laïcs dans le monde. Il encourage les laïcs à pénétrer l'esprit de l'Évangile dans l'utilisation des réalités temporelles et à contribuer à établir un ordre conforme à la dignité humaine révélée dans le Christ.

■ **Décret sur l'apostolat des laïcs "Apostolicam Actuositatem"**

Ce décret du Concile Vatican II précise le rôle des laïcs dans l'apostolat. Il souligne que les laïcs ont une responsabilité individuelle et personnelle dans la proclamation du message chrétien et dans la sanctification du monde.

■ **Instruction « La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Eglise » de la Congrégation pour le Clergé (2020)**

IX. Les fonctions et les ministères paroissiaux

94. En plus de la collaboration occasionnelle, que chaque personne de bonne volonté – même les non-baptisés – peut apporter aux activités quotidiennes de la paroisse, il existe d'autres fonctions stables, sur la base desquelles les fidèles acceptent, pour un certain temps, la responsabilité d'un service à l'intérieur de la communauté paroissiale. On peut penser, par exemple, aux catéchistes, aux servants d'autel, aux éducateurs qui œuvrent dans des groupes et des associations, à ceux qui se dévouent dans les œuvres de charité ou dans divers types de dispensaires ou centres d'écoute, aux visiteurs des malades.

■ **Motu proprio *Antiquum ministerium* (10 mai 2021)**

6. L'apostolat laïc possède une indiscutable valeur séculière. Il demande de « chercher le royaume de Dieu en gérant les affaires temporelles et en les ordonnant selon Dieu » (Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 31). Leur vie quotidienne est tissée de relations familiales et sociales qui permettent de vérifier comment « ils sont spécialement appelés à rendre l'Église présente et agissante dans les lieux et les situations où elle ne peut être le sel de la terre que par eux » (*Lumen gentium*, n. 33). Il convient toutefois de rappeler qu'au-delà de cet apostolat, « les laïcs peuvent de surcroît être appelés de diverses manières à apporter une collaboration plus immédiate à l'apostolat de la hiérarchie, à la manière de ces hommes et de ces femmes qui secondaient l'apôtre Paul dans la proclamation de l'Évangile, et qui peinaient lourdement dans le Seigneur » (*Lumen gentium*, n. 33).

La fonction particulière accomplie par le **Catéchiste**, cependant, est spécifiée dans d'autres services présents dans la communauté chrétienne. Le Catéchiste, en effet, est appelé tout d'abord à exercer sa compétence dans le service pastoral de la transmission de la foi qui se développe à différentes étapes: de la première annonce qui introduit au Kérygme, à l'instruction qui fait prendre conscience de la vie nouvelle dans le Christ et prépare en particulier aux sacrements de l'initiation chrétienne, jusqu'à la formation permanente qui permet à tout baptisé d'être toujours prêt à « répondre à quiconque demande de rendre raison de l'espérance qui est en vous » (1 P 3, 15). Le Catéchiste est en même temps témoin de la foi, maître et mystagogue, accompagnateur et pédagogue qui instruit au nom de l'Église. Une identité que seulement à travers la prière, l'étude et la participation directe à la vie de la communauté peut se développer avec cohérence et responsabilité (cf. Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation, *Directoire de la catéchèse*, n. 113).

AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

7. Avec clairvoyance, saint Paul VI a promulgué la Lettre apostolique *Ministeria quaedam* dans l'intention non seulement d'adapter au moment historique qui avait changé le ministère du Lecteur et de l'Acolyte (cf. Lett. ap. *Spiritus Domini*), mais aussi de solliciter les Conférences épiscopales afin qu'elles promeuvent d'autres ministères, dont celui de Catéchiste : « Au-delà de ces offices communs de l'Église latine, rien n'empêche les Conférences épiscopales d'en demander d'autres au Siège Apostolique, si, pour des raisons particulières, elles en jugent l'institution nécessaire ou très utile dans leur région. Sont de cette sorte, par exemple, les offices de Portier, d'Exorciste et de Catéchiste ». La même invitation pressante est revenue dans l'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* lorsque, demandant de savoir lire les exigences actuelles de la communauté chrétienne dans la continuité fidèle avec les origines, elle exhortait à trouver de nouvelles formes ministérielles pour une pastorale renouvelée : « De tels ministères, nouveaux en apparence, mais très liés à des expériences vécues par l'Église tout au long de son existence — par exemple ceux de Catéchètes (...) sont précieux pour l'implantation, la vie et la croissance de l'Église et pour sa capacité d'irradier autour d'elle et vers ceux qui sont au loin. » (Saint Paul VI, Exhort. ap. *Evangelii nuntiandi*, n. 73).

On ne peut donc nier que « la conscience de l'identité et de la mission du laïc dans l'Église s'est accrue. Nous disposons d'un laïcat nombreux, bien qu'insuffisant, avec un sens communautaire bien enraciné

et une grande fidélité à l'engagement de la charité, de la catéchèse et de la célébration de la foi » (*Evangelii gaudium*, n. 102). Il s'ensuit que la réception d'un ministère laïc, comme celui de catéchiste, met davantage l'accent sur l'engagement missionnaire typique de chaque baptisé qui doit néanmoins être accompli sous une forme entièrement séculière sans tomber dans aucune expression de cléricisation.

8. Ce ministère a une forte valeur vocationnelle qui requiert un discernement adéquat de la part de l'évêque et qui est mis en évidence par le Rite de l'Institution. Il s'agit, en effet, d'un service stable rendu à l'Église locale en fonction des exigences pastorales identifiées par l'Ordinaire du lieu, mais accompli de manière laïque comme l'exige la nature même du ministère. Il est bon que pour le ministère institué du Catéchiste soient appelés des hommes et des femmes de foi profonde et de maturité humaine, qui aient une participation active à la vie de la communauté chrétienne, capables d'accueil, de générosité et d'une vie de communion fraternelle, qu'ils reçoivent une formation biblique, théologique, pastorale et pédagogique, nécessaire afin d'être des communicateurs attentifs de la vérité de la foi, et qu'ils aient déjà acquis une expérience préalable de catéchèse (cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Christus Dominus*, n. 14; CIC c. 231 §1 ; CCEO c. 409 §1). Il est aussi requis qu'ils soient de fidèles collaborateurs des prêtres et des diacres, disposés à exercer le ministère là où cela sera nécessaire, et qu'ils soient animés par un véritable enthousiasme apostolique.



point abordé par l'équipe d'éveil synodal

Quelles sont vos propositions ?

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

LA LETTRE DE MISSION

Ce que vous en pensez

Une lettre de mission pour quoi faire ?

- Marque de reconnaissance et d'appartenance : fait intervenir la dimension diocésaine de l'appel.
- Rechercher la part d'enthousiasme intrinsèque à chaque mission
- Être porté dans une communauté veut dire être porté vers une mission que l'on découvre et reçoit.
- Aider les laïcs en mission à « être heureux dans leur mission », les soutenir, les encourager à faire des relectures personnelles et en équipe, les faire avancer plus loin dans leur « être ecclésial ».
- Repérer les charismes des personnes et aider à l'appel et l'envoi de nouvelles missions.
- Faire des appels : celui qui est en charge est le mieux placé pour appeler.
- Reconnaître le rôle des économes paroissiaux par une lettre de mission afin qu'ils puissent être une interface entre le projet pastoral paroissial et l'économat diocésain.
- Mettre en adéquation le contenu des lettres de missions et les réalités et les besoins de la vie ecclésiale. (Nouvelles missions, nouveaux ministères)
- EAP : lettre de mission personnelle et qui ait du sens.
- En soignant l'appel, l'accompagnement et la relecture, on valorise et on fidélise.
- Vivre et célébrer les envois en mission.
- Pour chaque eucharistie dominicale :

qui est envoyé cette semaine vers ...

- Reconnaître les personnes dans leurs missions.
- Ne pas se sentir isoler dans sa mission, tout en ayant un peu d'autonomie.
- Être accompagné quand on en a besoin.

Une lettre de mission pour combien de temps ?

- On voit avant d'accepter la mission.
- On reçoit sa mission, on ne la prend pas.
- Une année pour regarder. Une année adaptable. Trois années pour agir... renouvelable une fois
- Plus de confort avec un mandat défini.
- En faisant des mandats à durée déterminée (trois ans renouvelables une fois ?), voire d'un an, si on veut profiter de bonnes idées venant des jeunes (étudiants) et jeunes actifs.

Une lettre de mission qui dit quoi ?

- Lettre de mission claire
- Besoin d'une lettre de mission pour acter et anticiper la suite.
- Aider à l'élaboration de modalités d'exercice pour les lettres de mission et des fiches de poste pour les contrats de travail : ce qui est écrit clairement évite les conflits.
- Proposition de lister précisément les missions des laïcs et des consacrés, dans l'objectif d'en redéfinir la répartition en vue de libérer du temps pour les prêtres afin qu'ils aient plus de disponibilités.

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS

AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

- Un vrai cadre à la mission rassure.
- En travaillant en équipe pour réduire la charge individuelle
- La lettre de mission doit contenir : envoi, durée, relecture.
- Être en binômes, en couples...
- Elle peut être officialisée grâce à un rite d'institution.
- Avoir un temps de prière spécifique pour la mission
- Lettre de mission pour les Diacres en lien avec les paroisses : que les prêtres les associent étroitement aux missions en leur proposant des rôles avec la responsabilité.
- Définir ce qu'est un relais par une lettre de mission
- Les lettres de mission doivent être détaillées.
- Accueillir c'est aussi laisser la place ; savoir l'intégrer et avoir la culture de la transmission qui doit figurer dans la lettre de mission.
- Veiller à la cohérence du contenu des lettres de mission ; cette lettre doit être cadrée en concertation, dialogue entre « le curé » et la personne qui sera missionnée, en lien avec le charisme à mettre en œuvre ; en veillant à éviter les stéréotypes.
- Harmoniser les pratiques et faire attention à ce que la lettre ne devienne pas un fardeau.
- Lettre de mission : préciser « Durée/ obligation de formation/etc. »
- Distinction entre la mission des laïcs et la mission du prêtre

La question de la relecture

Démarche personnelle de relire sa lettre de mission.

Relire la mission en EP et entre nous.

Prévoir une date de relecture.

On peut avoir un père spirituel

Avoir un lieu extérieur de relecture pour la confidentialité : s'asseoir pour ne pas foncer et relire.

Proposer un temps de relecture, d'approfondissement de la mission confiée, d'action de grâce.

La question de l'accompagnement / veille RH

Une équipe extérieure à la paroisse pourrait assurer la « veille » institutionnelle afin de garantir un fonctionnement diocésain bienveillant et permettre de clarifier les missions. Cette mission pourrait incomber à l'équipe des RH ou au Vicaire général.

Une équipe pour chaque zone (3 zones = 3 équipes)

qui assurerait

- une mission de veille
- une visite régulière au plus près des communautés
- une écoute, une disponibilité et une bienveillance en direction des équipes

qui proposerait

- de la formation
- de la culture chrétienne
- de l'accompagnement
- de la médiation
- des propositions de relecture dans des lieux adaptés

LA LETTRE DE MISSION

Ce qu'en disent les textes

■ Code de droit canonique

- **C.228 § 1** : « Les laïcs reconnus idoines ont capacité à être admis par les Pasteurs sacrés à des offices et charges ecclésiastiques qu'ils peuvent exercer selon les dispositions du droit. »
- **C.129 § 2**, « les fidèles laïcs peuvent coopérer selon le droit » à l'exercice du pouvoir de gouvernement ecclésiastique ou de juridiction, auquel sont aptes « ceux qui ont reçu l'ordre sacré »

■ Message du pape François pour la 98e journée mondiale des missions 2024

La mission pour tous requiert l'engagement de chacun. Il est donc nécessaire de poursuivre le chemin vers une Église tout entière synodale-missionnaire au service de l'Évangile. La synodalité est en soi missionnaire, et vice versa, la mission est toujours synodale. C'est pourquoi une étroite coopération missionnaire apparaît, aujourd'hui encore, urgente et nécessaire dans l'Église universelle comme dans les Églises particulières. Dans le sillage du Concile Vatican II et de mes prédécesseurs, je recommande à tous les diocèses du monde le service des Œuvres Pontificales Missionnaires qui constituent les principaux moyens « pour pénétrer les catholiques, dès leur enfance, d'un esprit vraiment universel et missionnaire, et pour provoquer une collecte efficace de fonds au profit de toutes les missions, selon les besoins de chacune » (Décr. Ad gentes, n. 38).

■ Citations du pape François

- « Chacun de nous est une mission dans le monde, parce qu'il est le fruit de l'amour de Dieu. » pape François
- « Personne n'est inutile ou insignifiant pour l'amour de Dieu » pape François

Quelles sont vos propositions ?

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

L'ACCOMPAGNEMENT

Ce que vous en pensez

Rôle du diocèse pour l'accompagnement des laïcs engagés:

- Le conseil de la pastoral de la santé est au service de l'accompagnement des groupes et réalités locales (formations, visites...)
- Besoin de « coaches » pour nous accompagner à « porter l'Evangile » autour de nous
- Accompagnement indispensable des « communautés locales » pour éviter les dérives : Attention aux gourous
- Avoir un « pole » d'accompagnement que l'on peut solliciter pour recevoir conseil ou aide pour faire face à une difficulté
- Former puis accompagner les jeunes/nouveaux qui s'engagent dans l'Eglise
- Formation à l'accueil et à l'accompagnement
- Que les laïcs engagés soit soutenus, reconnus, encouragés et remerciés par l'institution

L'accompagnement des laïcs par le diocèse :

- Rendre la bibliothèque diocésaine plus accessible, plus visible (mode d'emploi, rayon vulgarisation, coup de cœur ...) : accompagnement dans la lecture
- Offrir un abonnement symbolique à la bibliothèque d'un an aux nouveaux baptisés et diacres
- Faciliter et clarifier pour avoir un conseiller spirituel
- (re)Penser le sacrement de réconciliation

Rôle des paroisses dans l'accompagnement de la communauté paroissiale:

- Avoir des temps fraternels et des temps de prière
- Il faut se connaître entre paroissiens pour être attentif aux besoins de chacun (covoiturage,...)
- Faire communauté pour éviter le consumériste des sacrements
- Développer notre humilité : ne pas être des « sachants »
- Des équipes d'éveilleurs : former pour être attentif à chacun durant les assemblés
- Intégrer les personnes et les aider à trouver leur place
- Présenter/Fêter les nouveaux confirmants et les inviter à prendre un rôle selon leurs talents
- Avoir des EAP formées dans les paroisses et avoir des prêtres itinérants qui accompagnent les équipes sur le terrain
- EAP responsable de l'accompagnement des relais
- Avoir des espaces pour questionner, témoigner exprimer ses doutes, ses blessures, partager sa foi ...
- Petites formations paroissiales sur la liturgie, le vocabulaire biblique ... / Expliquer la messe

Rôle des paroisses pour l'accompagnement des personnes hors de l'Église :

- Des laïcs éveilleurs sachant accueillir la vie de leurs proches, à l'écoute de leurs besoins spirituels, et capables d'accompagner leurs demandes ecclésiales.
- Être ouvert et sans jugement, savoir/apprendre à écouter
- Oser sortir de notre zone de confort et parler aux personnes différentes
- Proximité : être au plus proche des gens, stabiliser le contact, la disponibilité et la présence physique
- Sans proximité difficile d'accompagner à besoin de communauté locale
- Faire des permanences au quatre coins de la paroisse
- Le lieu sans le lien n'a pas de sens
- Être proche pas seulement pour inviter à la messe mais pour tisser du lien et vivre avec (concert, fêtes des voisins...)
- Rendre visite aux personnes pour maintenir le lien – porter la communion
- Être identifiable par les non-croyant
- Equipes de chrétiens de proximité qui répondent à l'ensemble des besoins (caté, baptême, obsèques...) de leur « voisinage »
- Inviter ceux qui demandent un sacrement à participer à des temps paroissiaux (festifs)
- Des paroissiens qui peuvent se rendre disponible pour accueillir, écouter, assurer un suivi
- Assurer un suivi des personnes accueillis pour un sacrement ou les familles en deuil
- Aiguiller les personnes et faire appel aux prêtres suivant les besoins des personnes
- Attention à notre langage souvent inaudible ou inadapté
- Propositions pour les parents dont les enfants sont catéchisés

Rôle du prêtre dans l'accompagnement :

- Des prêtres ayant du temps pour de l'écoute et de l'accompagnement plutôt que pour de l'organisationnel
- Visitation et itinérance
- Café du curé : temps informel pour rencontrer, discuter avec le prêtre

Outils pour faciliter l'accompagnement :

- Mettre en place des parrainages entre couples mariés et fiancés
- Développer le catéchuménat des adultes
- Développer des journées à thème : comme les journées de recollection/ journée du pardon – pèlerinage ...
- Parcours Alpha
- Dimanche autrement : fraternel et formateur
- Chorale
- Petits groupes fraternels et spirituels : groupes bibliques, temps de partage, prières des mères, new pastoral, B'Abba, chapelet, MCR, groupes de prières... (attention à ce que ces groupes soient connus de tous)
- Mouvement scout / JOC / ACE
- MCR
- Créer et développer des patronages
- Forum de tout ce qui se passe sur la paroisse – Congrès mission

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS

AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

Ce qu'en disent les textes

Evangelii Gaudium du Pape François

■ Prendre l'initiative, s'impliquer, accompagner, porter du fruit et fêter

■ 24. L'Église "en sortie" est la communauté des disciples missionnaires qui prennent l'initiative, qui s'impliquent, qui accompagnent, qui fructifient et qui fêtent.

La communauté évangélisatrice, par ses œuvres et ses gestes, se met dans la vie quotidienne des autres, elle raccourcit les distances, elle s'abaisse jusqu'à l'humiliation si c'est nécessaire, et assume la vie humaine, touchant la chair souffrante du Christ dans le peuple. Les évangélisateurs ont ainsi "l'odeur des brebis" et celles-ci écoutent leur voix. Ensuite, la communauté évangélisatrice se dispose à "accompagner". Elle accompagne l'humanité en tous ses processus, aussi durs et prolongés qu'ils puissent être. Elle connaît les longues attentes et la patience apostolique.

■ 44. Par conséquent, sans diminuer la valeur de l'idéal évangélique, il faut accompagner avec miséricorde et patience les étapes possibles de croissance des personnes qui se construisent jour après jour.

■ 99. Je désire demander spécialement aux chrétiens de toutes les communautés du monde un témoignage de communion fraternelle qui devienne attrayant et lumineux. Que tous puissent admirer comment vous prenez soin les uns des autres, comment vous vous encouragez mutuellement et comment vous vous accompagnez : « À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13,35)

■ 169. L'Église devra initier ses membres – prêtres, personnes consacrées et laïcs – à cet "art de l'accompagnement", pour que tous apprennent toujours à ôter leurs sandales devant la terre sacrée de l'autre (cf. Ex 3, 5). Nous devons donner à notre chemin le rythme salubre de la proximité, avec un regard respectueux et plein de compassion mais qui en même temps guérit, libère et encourage à mûrir dans la vie chrétienne.

Instruction « La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église » de la Congrégation pour le Clergé (2020)

■ Dans l'option missionnaire qui veut rejoindre tout le monde, les structures paroissiales, leur taille en particulier, doivent servir la « culture de la rencontre » en favorisant en toute chose la proximité des hommes au milieu desquels l'Église vit, témoigne et accueille.

■ 15. Les disciples du Seigneur, à la suite de leur Maître et à l'école des Saints et des pasteurs, ont appris, parfois par des expériences douloureuses, à savoir attendre les temps et les modes de Dieu, à renouveler leur certitude qu'Il est toujours

L'ACCOMPAGNEMENT

présent jusqu'à la fin des temps, et que l'Esprit Saint – cœur qui diffuse la vie de l'Eglise – rassemble les fils de Dieu dispersés dans le monde. C'est pourquoi la communauté chrétienne ne doit pas avoir peur de lancer des processus et de les accompagner dans un territoire où cohabitent des cultures diverses, dans la certitude confiante que, pour les disciples du Christ, « il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur »

■ 25. La “culture de la rencontre”, qui met la personne au centre de tout, promeut le dialogue, la solidarité et l'ouverture à chacun. Il est donc nécessaire que la paroisse soit le “lieu” qui donne le désir d'être ensemble et fait grandir les relations personnelles durables. Chacun peut ainsi découvrir ce que signifie “faire partie” et “être aimé”.

■ 26. La communauté paroissiale est appelée à développer un authentique “art de la proximité”. Si celui-ci est bien enraciné, la paroisse devient réellement le lieu où est surmontée la solitude qui blesse la vie de tant de personnes, le « sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, le centre d'un constant envoi missionnaire »

Lettre pastorale de Monseigneur Dufour – Pentecôte 2005

■ § Au service de la paroisse

Elle (l'équipe pastorale) accompagne et soutient les équipes d'animation des relais paroissiaux. Elle apporte son soutien aux mouvements de l'apostolat des laïcs.

■ § Les relais paroissiaux – une mission de proximité

Les relais paroissiaux sont des foyers de vie chrétienne. Communautés animées par les baptisés, ils font vivre l'Eglise dans les réalités humaines des communes et des quartiers. Ils répondent à la triple mission d'évangélisation de l'Eglise : prier et célébrer le salut, annoncer l'Evangile, servir la vie des hommes.

Les relais pourront aussi susciter des « veilleurs » ou « personnes-relais » dans les communes ou les quartiers, connues et attentives aux personnes.



point abordé par l'équipe d'éveil synodal

Quelles sont vos propositions ?

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

LA FORMATION

Ce que vous en pensez

Les besoins exprimés :

Formation

- à l'occasion des grands temps liturgiques,
- à l'animation,
- pour se rencontrer et progresser ensemble,
- des acolytes lecteurs (femmes)
- à l'accueil : en général et pour tout le monde. Pourquoi pas en assemblée paroissiale ?
- pour mieux être capable de parler de notre foi,
- sur les points communs et les différences entre les religions,
- plus technique pour entrer en discussion, pour donner envie de se livrer,
- donner l'envie de prier et de chanter, promouvoir les formations dans ce sens.
- aux objets liturgiques et visites d'églises, apprendre aux fidèles à s'appropriier les œuvres d'art de leurs églises pour savoir les commenter aux visiteurs.
- au vocabulaire biblique,
- accueillir de plus en plus de prêtres issus de jeunes Eglises du monde et les former par des temps de découverte de notre société française et de son Eglise
- besoin de lieux d'écoute, de formations, d'accompagnement spirituel,
- besoin d'initiation chrétienne,
- quel(s) parcours de formation pour les parents ?
- pendant les temps forts, accueil des parents pendant que leurs enfants sont avec les catéchistes : les thèmes abordés sont concrets comme le pardon, mais cela nécessite des gens formés.
- importance de proposer une formation aux jeunes adultes qui acceptent de s'investir dans l'Eglise et importance de les accompagner,
- mais le temps manque pour les formations quand on est jeune, quand on est jeune marié... souvent cela devient possible vers 40 ans.
- formation va avec accompagnement
- la nécessité de formations diverses, dont la connaissance des Ecritures en priorité, complétées par un accompagnement personnalisé si besoin.

Formation des équipes en responsabilité :

- il ne suffit pas d'appeler : quelle formation pour accueillir, accompagner, intégrer et fidéliser ?
- la nécessité de la formation est devant nous : formation des équipes pastorales, formation des membres des Conseils économiques et Pastoraux, formation des animateurs de communautés locales ou équipes de relais,
- une bonne information et formation des bénévoles impliqués à tous les niveaux,
- les équipes d'animateurs de communautés devraient, d'une part, s'appuyer sur l'étude régulière de la Parole de Dieu et d'autre part, suivre une formation pastorale adéquate,
- la formation des membres d'une équipe d'animation en relais est aujourd'hui une priorité : ouverture à la lecture des Ecritures et apprentissage de la prière personnelle, initiation à la relecture de ce qui se passe dans la communauté et dans la société, formation du sens ecclésial, capacité d'animation d'un groupe,
- des petites Communautés fraternelles animées par des personnes suivant des formations diocésaines solides (initiales et permanentes) formées à la lecture de la Bible, la pastorale, la fraternité, l'ouverture d'esprit...
- pour les laïcs en responsabilité, il faut un temps dédié,
- besoin de référents solides,
- le rôle des centres devrait être de rassembler pour permettre : les messes, la formation des laïcs, la communication entre les centres locaux, les sacrements, la catéchèse, la prière...
- besoin de savoir ce qu'il y a à faire : rôle de la transmission et adapter les formations à la mission. (réf. lettre de mission)
- Formation indispensable des EP qui se doit d'être beaucoup plus pastorale que des formations généralistes que l'on peut trouver par ailleurs.
- Proposer des recollections pour les équipes.
- Paroisses des formations et des relectures des responsabilités (formations à la responsabilité nationale, internationale, à l'accompagnement d'un mouvement, etc.).
- Des prêtres/curés fondateurs de communautés ecclésiales au sein des paroisses, au service des laïcs dont ils accompagneraient la formation, la stimulation.
- Ne confier des responsabilités ecclésiales qu'après un temps d'adaptation culturelle et une formation ecclésiologique, sociologique et psychologique continue.

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS

AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

Formation et communication

- savoir à qui s'adresser en cas de besoin de formation et/ou d'information,
- les églises manquent de panneaux d'affichage clairs ; renforcer le volet communication et mettre à jour les sites internet,
- comment me former ?
- offrir des formations diocésaines à des horaires compatibles avec des horaires de travail,
- la paroisse doit bien expliquer aux paroissiens qu'il existe de nombreuses formations au sein de l'Église et qu'ils peuvent y prétendre naturellement. Elles sont un des éléments constitutifs de leur compréhension de la Parole de Dieu et de l'intégration dans leur vie de Chrétiens.
- Mais peu de chrétiens répondent aux invitations à des formations (mot rejeté), y compris concernant les membres des équipes pastorales et des services.

Formation et proximité

- suppose de créer des formations décentralisées, préparées avec les acteurs locaux pour cerner les besoins,
- il serait bon qu'une équipe itinérante avec des compétences dédiées et incarnées puisse circuler sur le territoire pour former les équipes de relais,
- elle peut être organisée au niveau diocésain ou à un échelon plus local pour s'adapter au charisme propre de chaque personne et de chaque lieu,
- proximité dans la formation (au plus près des territoires), l'accompagnement des groupes et réalités locales,
- les services diocésains devraient devenir des supports mobiles,
- les services diocésains ne sont pas assez « mobiles »
- la question de la mobilité a été abordée ; les services diocésains doivent se déplacer et promouvoir la formation d'un grand nombre de personnes ; des équipes mobiles qui se déplacent pour apporter leur soutien,
- envisager des ensembles paroissiaux pour soutenir les pôles où il y a manque de moyens,
- après une formation, l'équipe diocésaine se déplace sur le terrain pour voir comment les paroissiens mettent en œuvre et les aider à s'améliorer...
- oui mais aller à Limoges pour des formations fait rencontrer de nouvelles personnes et permet les liens.

Formation et diaconat

- les diacres ont plusieurs années de formation, les femmes de diacres également,
- les diacres sont toujours dans le « faire », c'est dommage !
- ils pourraient former d'autres, accompagner des laïcs, les épouses également !
- la formation théologique et pastorale des diacres et de leur épouse est sous-utilisée,
- les diacres pourraient faire un accompagnement aux équipes liturgiques,
- une formation pour les diacres afin de travailler davantage plus en équipe,
- le rôle spécifique du diacre est à redéfinir,
- être un référent ?
- chaque diacre a un charisme, une mission propre,
- idée d'un service de formation composé de diacres et de laïcs.

La formation : une ambition diocésaine

- Qu'il soit offert à tous une formation qualifiante !
- se former pour être capable de parler de notre foi,
 - comment rester fidèles au Christ tout en s'intégrant dans la société actuelle ? : la formation est une des réponses possibles,
 - davantage de propositions de formations, de retraites, de conférences...
 - ouverture de la bibliothèque les jours de formation : sortir tous les livres sur le thème.
 - que tous les chrétiens se sentent missionnaires : comment ? par la formation,
 - une formation chrétienne plus qu'une formation permanente,
 - au niveau diocésain, formation des formateurs,
 - formations en doyenné et propositions des services diocésains,
 - triptyque appel-formation-accompagnement,
 - créer une boîte à outil Formation et RH
 - il faut créer une école de formation, quelque chose d'un peu consistant (MOOC...), de vrais parcours de formation pourquoi pas qualifiants et valorisants pour tous et surtout pour nos jeunes.

LA PAROISSE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS

AVEC DES MISSIONS, DES RESPONSABILITÉS

Ce qu'en disent les textes

■ Code de droit canonique

Can. 217

Parce qu'ils sont appelés par le baptême à mener une vie conforme à la doctrine de l'Évangile, les fidèles ont le droit à l'éducation chrétienne, par laquelle ils sont dûment formés à acquérir la maturité de la personne humaine et en même temps à connaître et à vivre le mystère du salut.

Can. 226

§2 Ayant donné la vie à des enfants, les parents sont tenus par la très grave obligation de les éduquer et jouissent du droit de le faire ; c'est pourquoi il appartient aux parents chrétiens en premier d'assurer l'éducation chrétienne de leurs enfants selon la doctrine transmise par l'Église

Can. 229

§1 Les laïcs, pour pouvoir vivre selon la doctrine chrétienne, l'annoncer eux-mêmes et la défendre s'il le faut, et pour pouvoir prendre leur part dans l'exercice de l'apostolat, sont tenus par l'obligation et jouissent du droit d'acquérir la connaissance de cette doctrine, connaissance appropriée aux aptitudes et à la condition de chacun. §2 Ils jouissent aussi du droit d'acquérir une connaissance plus profonde des sciences sacrées enseignées dans les universités ou facultés ecclésiastiques et dans les instituts de sciences religieuses, en fréquentant les cours et en acquérant les grades académiques. §3 De même, en observant les dispositions concernant l'idonéité requise, ils ont capacité à recevoir de l'autorité ecclésiastique le mandat d'enseigner les sciences sacrées.

Can. 231

§1 Les laïcs, qui sont affectés de manière permanente ou temporaire à un service spécial de l'Église, sont tenus par l'obligation d'acquérir la formation appropriée et requise pour remplir convenablement leur charge, et d'accomplir celle-ci avec conscience, soin et diligence.

■ Evangelii Gaudium du Pape François

102. « La formation des laïcs et l'évangélisation des catégories professionnelles et intellectuelles représentent un défi pastoral important. »

169. « L'Église devra initier ses membres – prêtres, personnes consacrées et laïcs – à cet "art de l'accompagnement", pour que tous apprennent toujours à ôter leurs sandales devant la terre sacrée de l'autre (cf. Ex 3,5). Nous devons donner à notre chemin le rythme salutaire de la proximité, avec un regard respectueux et plein de compassion mais qui en même temps guérit, libère et encourage à mûrir dans la vie chrétienne ».

LA FORMATION

171 : « Plus que jamais, nous avons besoin d'hommes et de femmes qui, à partir de leur expérience d'accompagnement, connaissent la manière de procéder, où ressortent la prudence, la capacité de compréhension, l'art d'attendre, la docilité à l'Esprit, pour protéger tous ensemble les brebis qui se confient à nous, des loups qui tentent de disperser le troupeau. Nous avons besoin de nous exercer à l'art de l'écoute, qui est plus que le fait d'entendre. Dans la communication avec l'autre, la première chose est la capacité du cœur qui rend possible la proximité, sans laquelle il n'existe pas une véritable rencontre spirituelle ».

■ Lettre pastorale de Monseigneur Christophe Dufour – Pentecôte 2005

§ Un cœur de la foi

« Ce cœur concerne la catéchèse et la formation, mais aussi la première annonce à tous les âges : initiation chrétienne, catéchèse des enfants et des adolescents, des catéchumènes, des néophytes et des recommençants, préparation aux sacrements et mystagogie, éveil à la foi dans les familles des jeunes enfants, catéchèse des adultes, formation chrétienne, relecture... »

« Un programme diocésain de formation sera proposé aux équipes pastorales, aux membres des équipes d'animation de relais. »

■ Guide pastoral pour les paroisses du diocèse de Limoges - 1996

Page 6 : « Qu'une formation soit possible, que soient assurés un suivi personnel et des lieux de relecture. »



point abordé par l'équipe d'éveil synodal

Quelles sont vos propositions ?







LA CONVERSATION DANS L'ESPRIT

Le but est de « discerner, dans la prière et le dialogue, les chemins que l'Esprit nous demande de suivre. » Elle se veut un lieu où la vérité est convoquée selon les conditions suivantes :

- Donner la première place à Dieu et à l'Esprit Saint en se disposant à l'exercice qui va se vivre, en demandant de chercher la volonté de Dieu, habituellement grâce à un partage de la Parole et un temps de prière.
- Offrir une attitude d'accueil de ce qui va se dire, jumelée à un désir de faire la vérité ensemble, pour accueillir les déplacements intérieurs suscités par cette écoute.
- Oser une prise de parole personnelle où chaque individu peut se dire en vérité, librement, et se sentir écouté.
- Manifester une écoute active sans préjugés qui permet un ou plusieurs déplacements intérieurs personnels.
- Faire une place importante à ce qui s'entend des autres pour se laisser surprendre et peut-être discerner un mouvement d'ensemble qui appelle à autre chose.
- Tout au long de la démarche, porter attention aux mouvements intérieurs qui nous habitent. Cela est aussi un bon indicateur de l'accueil de la volonté de Dieu et des "réponses" que l'Esprit Saint inspire.

NOUS VOUS PROPOSONS D'UTILISER LA MÉTHODE SUIVANTE DURANT LA MATINÉE POUR CHACUN DES DOMAINES ÉTUDIÉS :

- 1 **Lecture collective** de la prière de Mgr Bozo en page 3
- 2 **Choix du domaine** travaillé dans le livret
- 3 **Lecture** de « Ce que vous en pensez »
- 4 **Temps de silence**, prise de note
- 5 **Lecture** de « Ce qu'en disent les textes »
- 6 **Temps de silence**, prise de note
- 7 **Temps personnel de réflexion** autour de la question « Quelles sont vos propositions ? »
- 8 **1er tour de parole** : chaque personne prend la parole un maximum de trois minutes (cela peut varier selon le nombre de personnes participantes et le temps accordé à la rencontre) pour partager aux autres le principal élément qui ressort de sa réflexion sur la ou les questions sur lesquelles elle a réfléchi. Il n'y a pas de discussions. Les autres écoutent, seulement et tout simplement ce que chaque personne partage. Quand toutes les personnes ont eu l'occasion de parler, la personne qui anime invite le groupe à prendre 2 minutes de silence pour écouter intérieurement et écrire ce qui a le plus résonné ou qui a suscité plus de résistance, dans ce qui a été partagé.
- 9 **2e tour de parole** : C'est un temps où chaque personne partage les « résonances », l'élément le plus important de ce qu'elle a noté après le premier tour. Encore là, on écoute la parole de chacun, chacune. Il n'y a pas d'interactions entre les personnes. Si une personne se « reconnaît » dans ce qu'une autre a dit, ne pas hésiter à répéter ce qui a déjà été dit. La répétition d'un même élément, faite de manière naturelle et non-intentionnée, peut surprendre et même venir confirmer ce que chaque personne perçoit comme le Souffle de l'Esprit. Une fois de plus, prendre quelques instants de silence pour se mettre à l'écoute et noter ce que l'Esprit veut nous dire à travers le partage des résonances, des résistances et des concordances entendues au 2e tour.
- 10 **3e tour de parole** : Chaque personne partage l'élément principal de ce qu'elle a retenu des deux premiers tours de table en termes de convergences, de points communs, de perspectives. Il est aussi révélateur et constructif de noter et partager les divergences car les identifier peut permettre d'arriver à une meilleure convergence. Cela permet d'en arriver à faire des choix, à prendre une décision sur une nouvelle étape, à nommer quels pas l'Esprit Saint nous appelle à faire ensemble.

